

# Portrait social

Caf de l'Aude



Dans l'Aude, 173 500 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 46,1 % de la population totale. Sur le territoire, ce taux varie de 25 % à 60% selon les communautés de communes.

L'Aude se caractérise par une proportion moins importante de familles avec enfants qu'au niveau national (45 % dans l'Aude, 49 % au niveau national).

Le taux de famille monoparentale est de 27 % (32 % au niveau national), et cela concerne 13 924 familles.

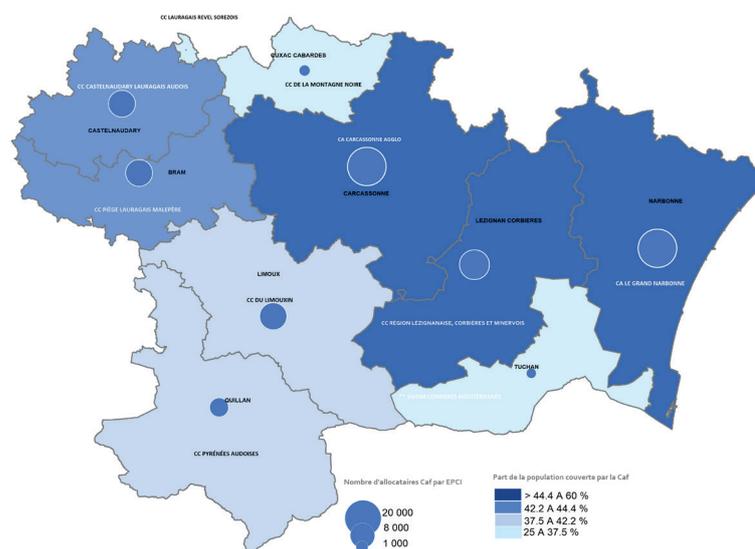
902 étudiants bénéficient d'une aide, soit 1 % de l'ensemble des allocataires (5 % au niveau national).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et la réduction des inégalités de revenu. 20 % des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales (15 % au niveau national).

29 415 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 253 € par unité de consommation\*. Dans ces foyers précaires vivent 26 547 enfants.

\* Unité de consommation : notion statistique qui permet de comparer le niveau de vie des ménages en prenant en compte le nombre de personnes et leur âge

## Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



Sources : Caf 30/06/2023 donc sans les allocataires ne percevant que l'allocation de rentrée scolaire.  
Insee RP 01/01/2021  
© IGN @ Geofla 2.0.2021

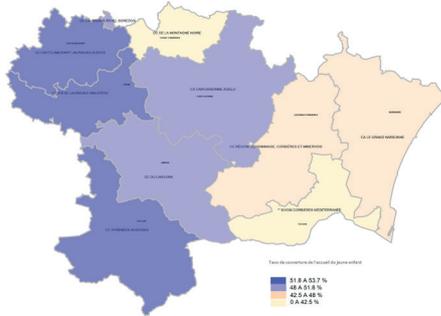
POUR ALLER PLUS LOIN  
[https://data.caf.fr/explore/dataset/s\\_ben\\_com\\_f/table/](https://data.caf.fr/explore/dataset/s_ben_com_f/table/)



# Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

## Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant en 2021

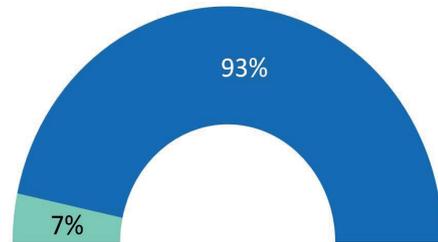


Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoss, Drees, Msa 2021 © IGN © Geofla 2.0.2021

La Caf de l'Aude soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles.

L'offre atteint une capacité de 4 731 places (dont 2 375 places ASS MAT) pour 9 773 enfants de moins de 3 ans. Ces chiffres reflètent la situation locale marquée par une situation très singulière de l'emploi. La Caf développe à cet égard des modes de garde souples en mesure de s'adapter rapidement à la reprise d'emploi.

## Enfants couverts par la prestation PreParE



Source : Caf 2023

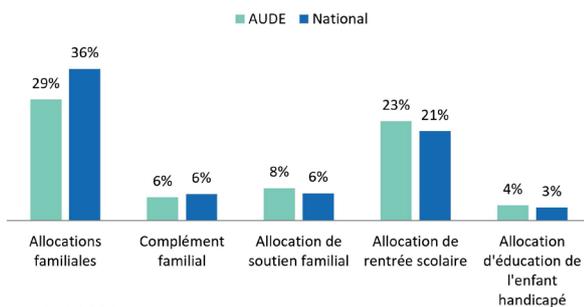
Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : 602 enfants ont des parents qui la perçoivent, soit 7 %.



# Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants.

## Répartition des allocataires par prestation



Source : Caf 2023

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

- 29 % des allocataires bénéficient des allocations familiales, versées à partir du deuxième enfant, et 6 % obtiennent un complément familial,
- 23 % reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,
- 8 % perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- 4 % sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

## Les structures financées en 2023



Source : Caf 2023

La Caf témoigne également d'un engagement important de soutien à la parentalité. Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs et de soutenir leurs initiatives.

Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents  
Laep : Lieux d'accueil enfants-parents  
Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

POUR ALLER PLUS LOIN

[https://data.caf.fr/explore/dataset/txcouv\\_pe\\_epci/table/?disjunctive.annee](https://data.caf.fr/explore/dataset/txcouv_pe_epci/table/?disjunctive.annee)

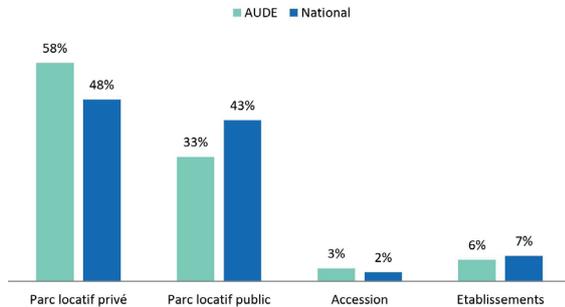




# Logement et cadre de vie

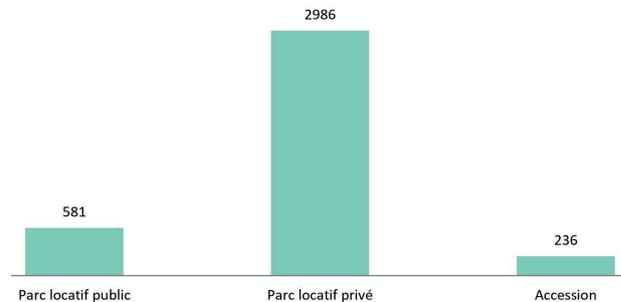
Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement.

## Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Au mois de juin 2023, 35 784 foyers audois reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de 69 982 personnes, soit 19 % de la population totale du département. L'Aude se caractérise par une proportion moins importante de bénéficiaires d'aides au logement dans le parc locatif public (33% dans l'Aude, 43 % au niveau national). L'aide au logement dans toute sa diversité participe ainsi grandement tant à l'économie qu'à la cohésion sociale puisque tous les segments du parc résidentiel sont concernés (parc public, parc privé, accession sociale...).

## Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Après perception des aides au logement, 3 803 foyers consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges. La nature de logement se révèle un facteur essentiel. Le parc locatif privé est majoritaire avec des loyers plus élevés, le nombre d'allocataires dépensant plus de 40 % de leurs revenus pour se loger est multiplié par 5.15 par rapport au parc social.

Il convient de noter la présence du dispositif «permis de louer» dans de nombreux secteurs géographiques, ceci afin de lutter contre le mal-logement.



# Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi.

La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la Branche Famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par :

- Le versement du Revenu de Solidarité Active (RSA) à 15 387 foyers sur le territoire audois.
- 29 882 allocataires audois bénéficiaires de la Prime d'Activité, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi, soit 38 % des foyers allocataires audois (34 % au niveau national). Également incitative à la reprise

d'une activité, la Prime d'Activité est cumulée au RSA pour 3 485 foyers en 2023.

- 11 655 personnes souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH). 60 % d'entre elles perçoivent l'AAH à taux plein (niveau identique au national).

## Profil des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

15 387

BÉNÉFICIAIRES DU RSA

18 %

DES BÉNÉFICIAIRES ONT MOINS DE 30 ANS

56 %

SONT DES PERSONNES ISOLÉES

11 %

SONT DES FAMILLES BÉNÉFICIAIRES DE LA MAJORATION ISOLEMENT\*

\* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

POUR ALLER PLUS LOIN

[https://data.caf.fr/explore/dataset/al\\_s\\_type\\_parcom\\_f/](https://data.caf.fr/explore/dataset/al_s_type_parcom_f/)





## Des structures d'accueil adaptées aux besoins et moyens des familles audoises

Les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (haltes garderies, multi-accueils, crèches, micro-crèches) pratiquent des tarifications qui varient en fonction des besoins de garde et des moyens financiers des familles (horaires souples pour les parents, revenus différents... alors que les coûts fixes sont importants).

Pour les établissements percevant la PSU (Prestation de Service Unique) versée par la Caf, le gestionnaire applique le barème national selon une logique d'accessibilité financière de toutes les familles. En effet, ce barème est proportionnel aux ressources et tient compte de la composition de la famille.

Aussi, en 2022, pour les 60 Eaje concernés dans l'Aude, la participation directe des familles (par heure de garde, désignée par la notion de « taux horaire moyen ») est très variable ; elle oscille entre 0,38 €/h pour l'Eaje ayant le taux horaire le plus bas et 2,02 €/h pour l'Eaje ayant le taux horaire le plus élevé.

Le taux horaire moyen départemental de participation des familles pour une heure d'accueil s'élève de 1,55 €.

Un taux horaire inférieur à 1 €/heure de contribution est défini pour les familles considérées comme « pauvres » (selon des critères nationaux). Dans l'Aude, le pourcentage d'enfants issus de familles « dites pauvres » accueillis en Eaje Psu est de 35 %, il est de 19 % au niveau national.

A noter également que 2 % des enfants accueillis sont en situation de handicap.

---

De façon générale, la Caf de l'Aude soutient aussi l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux ménages.

Elle favorise ainsi la conciliation de la vie professionnelle, familiale et sociale en apportant des solutions d'accueil adaptées et diversifiées. Le département compte 62 établissements d'accueil et 16 Relais Petite Enfance (« RPE »).

**EAJE PSU** : Etablissement d'accueil du jeune enfant percevant la Prestation de Service Unique (multi-accueil, jardin d'enfants, accueil familial, accueil parental et micro-crèche).

Sources : Caf 11